

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2014 de l'association

«Aide aux Enfants Cambodgiens-Foyer Lataste »

**Association sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 Août
1901**

41 boulevard Pasteur – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Les membres de l'association AEC-Foyer Lataste se sont réunis en assemblée générale annuelle le 14 juin 2014, à 15 h, à ALEX (Haute-Savoie) dans les locaux de la société Injection 74, sous la présidence de Patricia Labourier et sur l'ordre du jour suivant :

- ***Mouvements au sein du CA et nomination d'un nouvel administrateur***
- ***Rapport moral et financier pour l'année 2013***
- ***Approbation des comptes 2013 et affectation du résultat***
- ***Projets 2014***
- ***Questions diverses***

En conséquence de cet ordre du jour, les résolutions proposées au vote de l'assemblée porteront sur :

- approbation du rapport moral et financier de l'année 2013
- approbation des comptes et affectation du résultat
- Acter la démission de M. Denis GIMENEZ
- Nomination de M. CHAY Lo en qualité d'administrateur en remplacement de M. Denis GIMENEZ

La liste des membres présents ou représentés à cette Assemblée Générale est annexée à ce procès-verbal.

La Présidente désigne M. Denis Bouttier comme Secrétaire de séance.

Avant de passer au vote des résolutions, il est donné par la Présidente et par le Trésorier un certain nombre d'informations générales, ainsi que des informations concernant l'année 2013, sur l'association et sur le foyer.

Les questions et demandes diverses ont porté principalement sur les points suivants :

- ✓ Amélioration de la communication concernant l'évolution des enfants du foyer
- ✓ Amélioration de la communication sur le parcours individuel des enfants
- ✓ Mise en ligne de l'ensemble des « Petit Tigre » depuis l'origine
- ✓ Conséquences de l'évolution vers les parrainages collectifs sur le programme des filleuls isolés
- ✓ Mise en ligne du Power Point présenté à l'AG sur le site internet

Après échanges de points de vue avec les participants et après que les explications aient été données par la Présidente et par le Trésorier, les résolutions suivantes ont été votées :

1^{ère} résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier de l'association sur l'exercice 2013, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2013 qui se clôture par un excédent comptable de 30 411,47 euros.

Elle décide d'affecter ce résultat positif de 30 411,47 euros au compte report à nouveau qui passe ainsi d'un solde négatif de 14 203,41 à un solde positif de 16 208,06 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Denis Gimenez comme administrateur de l'association, démission intervenue fin 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution

L'assemblée générale ratifie et confirme la nomination de M. CHAY Lo en qualité d'administrateur d'AEC-Foyer Lataste, en remplacement de M. Denis Gimenez, et ce, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

La Présidente